

Lac Major

Mieux vaut prévenir que guérir



KATHLEEN GODMER, JOURNALISTE



Premier geste concret posé pour la protection du Lac Major: l'installation d'une pancarte offerte par le CRE (photo: gracieuseté – Association pour la protection du Lac Major).

Aucune autre région du Québec n'est aussi durement touchée que les Laurentides par le myriophylle à épi, une plante dont la présence affecte gravement lacs et cours d'eau. L'association pour la protection du lac Major, à Ferme-Neuve, a décidé de prendre les choses en main afin d'éviter le pire.

Ayant à cœur de protéger le lac Major, qui est reconnu pour avoir une eau de très bonne qualité, le CA de l'association pour la protection de ce lac a décidé de mettre sur pied un plan d'action et de prévention. Objectif: sensibiliser les gens à la richesse de ce lac et aux dangers du myriophylle à épi.

PAS DE PANIQUE

Pour l'instant, le lac Major ne souffre pas des effets désastreux du myriophylle à épi, mais on ne veut pas attendre qu'il soit trop tard, car une fois installée, il n'y a pas de moyens d'éradiquer complètement cette espèce. «On a le myriophylle indigène qui, lui, n'est pas envahissant, mais on ne veut vraiment pas que l'autre espèce, celle exotique, se développe, car elle est terrible et crée beaucoup de dommages. Pour protéger notre lac, on commence donc à faire beaucoup de prévention», a précisé Ginette Sénéchal, membre du CA.

PRÉVENTION ET INFORMATIONS

Ayant reçu une affiche du Conseil Régional de l'Environnement (CRE), l'association a décidé de l'installer à l'endroit où on fait la mise à l'eau des embarcations dans le but d'informer les utilisateurs. «Cette démarche est le premier geste concret que l'on pose, mais d'autres suivront. Au printemps, nous allons en installer d'autres dans des endroits très visibles. On est en processus pour mettre en place un plan d'action. On veut concevoir des stratégies et poser des actions afin de conserver l'état et la qualité de notre lac», a expliqué Mme Sénéchal.

Suite à des discussions avec la Municipalité et la confirmation de l'appui de celle-ci, l'association travaille maintenant à monter un dossier solide qui comprendra un plan d'action détaillé. L'adoption d'actions concrètes sera fortement recommandée, par exemple, le nettoyage des embarcations avant la mise à l'eau, voire même la mise en place d'une station de lavage, la présentation de rencontres d'informations pour les résidents riverains, pour ne nommer qu'elles.

« Pour le moment, le lac Major n'est pas touché par le myriophylle à épi, mais nous ne voulons pas attendre qu'il soit trop tard pour réagir, on pose des gestes pour prévenir. » - Ginette Sénéchal, de l'association pour la protection du lac Major

Partager: